

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 17 AOÛT 2020, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, Denis Bourgault et Jocelyn Robert.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE CONSEILLER FRANÇOIS POTVIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

EST ABSENT : Monsieur le maire Mario Fortin.

197-2020

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE PRO-MAIRE :

Monsieur le pro-maire François Potvin procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

198-2020

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le pro-maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 juillet 2020, avec dispense de lecture
5. Suivi du procès-verbal
6. Sollicitations, invitations, adhésions
7. Approbation des comptes des mois de mai, juin et juillet 2020
8. Autorisation de paiement - Enseignes aux Quatre Vents
9. Autorisation de paiement - Pavex
10. Remise en état du sentier pédestre l'Arboretum riverain du Site touristique Chute à l'Ours
11. Adjudication de contrat pour l'installation des compteurs d'eau
12. Demande d'extension pour le dépôt du rôle d'évaluation pour l'exercice financier 2021
13. Officialisation d'embauche d'un préposé à l'entretien à la Chute à l'Ours
14. Officialisation d'embauche d'une brigadière remplaçante
15. Correspondance
16. Rapport des élus
17. Questions du public
18. Varia
19. Prochaine assemblée publique le 21 septembre 2020
20. Levée de l'assemblée

199-2020

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

200-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 13 JUILLET 2020,
AVEC DISPENSE DE LECTURE :

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 13 juillet 2020, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 13 juillet 2020, tel que déposé à la présente séance;

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

201-2020

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

Aucun suivi

202-2020

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Aucune demande

203-2020

APPROBATION DES COMPTES DES MOIS DE
MAI, JUIN ET JUILLET 2020 :

CONSIDÉRANT que les élu(e)s responsables ont analysé les comptes des mois de mai, juin et juillet 2020 et que le tout est conforme aux politiques actuellement en vigueur inhérentes aux achats et dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter les comptes des mois de mai, juin et juillet 2020 et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels, le tout selon les listes remises à tous les élus par le directeur financier de la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal approuve et entérine le paiement des salaires, des allocations de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de mai 2020, pour un montant de 346 692.69 \$, du mois de juin 2020, pour un montant de 570 933.92 \$ et du mois de juillet 2020, pour un montant de 831 279.89 \$, le tout tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil de la Ville de Normandin, après avoir été vérifiées par l'élue mandatée à cette fin.

REPRODUCTION DES CERTIFICATS DE CRÉDIT
DU DIRECTEUR FINANCIER NUMÉRO 05-2020, 06-2020 ET 07-2020

Je soussigné, Lyne Groleau, directrice générale et greffière de la Ville de Normandin, certifie que la Ville de Normandin disposait des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont autorisées.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

204-2020

AUTORISATION DE PAIEMENT - ENSEIGNES
AUX QUATRE VENTS :

CONSIDÉRANT le projet d'installation d'une enseigne numérique fournie par "Enseignes aux Quatre Vents";

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil municipal accepte le versement d'une partie du paiement de l'enseigne numérique correspondant à la somme de 16 822.95 \$ à "Enseignes aux Quatre Vents".

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

205-2020

AUTORISATION DE PAIEMENT - PAVEX :

CONSIDÉRANT la réfection de l'avenue du Rocher Ouest par la compagnie Pavex;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture de Pavex datée du 31 juillet 2020 au montant de 738 581.97 \$ pour les travaux de réfection de l'avenue du Rocher Ouest.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

206-2020

REMISE EN ÉTAT DU SENTIER PÉDESTRE
L'ARBORETUM RIVERAIN DU SITE
TOURISTIQUE CHUTE À L'OURS :

CONSIDÉRANT que le sentier pédestre "Arboretum riverain du Site touristique Chute à l'Ours" doit être remis en état;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

SOUMISSIONNAIRE	PRIX*	NOTE
Matériaux Luc Doucet	-	Non Conforme
BMR	54 894.20 \$	Conforme

Les prix excluent les taxes.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal accepte la soumission de BMR Normandin numéro SOU0016204 pour la fourniture des matériaux permettant la réfection du sentier pédestre l'Arboretum riverain du Site touristique Chute à l'Ours au coût avant taxes de 54 894.20 \$.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

207-2020

ADJUDICATION DE CONTRAT POUR
L'INSTALLATION DES COMPTEURS D'EAU :

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Plomberie Paradis par le biais de nos consultants Norda Stelo pour l'installation des compteurs d'eau dans un échantillon de soixante (60) résidences, ainsi que dans nos édifices municipaux;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

- a) Que le conseil municipal accorde le contrat d'installation des compteurs d'eau dans un échantillon de soixante (60) résidences et dans nos édifices municipaux à Plomberie Paradis au coût de 55 657.09 \$, incluant les taxes et un montant de 5 000 \$ pour imprévus.
- b) Que monsieur Steeve Mailloux, directeur des travaux publics, soit autorisé à signer les documents relatifs à cette offre, pour et au nom de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

208-2020

DEMANDE D'EXTENSION POUR LE DÉPÔT DU
RÔLE D'ÉVALUATION POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2021 :

CONSIDÉRANT que le délai prévu à l'article 70 de la Loi sur la fiscalité municipale, pour le dépôt du rôle d'évaluation, soit au plus tard le 15 septembre, ne permet pas au service d'évaluation responsable de la confection du rôle d'être en mesure de le confectionner pour 2021;

CONSIDÉRANT que l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale permet de reporter le dépôt d'un rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT la recommandation de FQM Évaluation foncière de reporter le dépôt du rôle d'évaluation foncière;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

- a) Que le conseil municipal de la ville de Normandin accepte d'accorder un délai supplémentaire jusqu'au 1er novembre 2020 maximum, tel que le permet l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale à FQM Évaluation foncière pour le dépôt du rôle d'évaluation.
- b) Que copie de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

209-2020

OFFICIALIZATION D'EMBAUCHE D'UN
PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN À LA CHUTE À
L'OURS :

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner l'engagement du candidat retenu par le comité de sélection pour le poste de préposé à l'entretien à la Chute à l'Ours;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil municipal entérine l'engagement de Monsieur Carl Paquet à titre de préposé à l'entretien à la Chute à l'Ours pour la Ville de Normandin selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

210-2020

OFFICIALIZATION D'EMBAUCHE D'UNE
BRIGADIÈRE REMPLAÇANTE :

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner l'engagement d'une nouvelle brigadière remplaçante;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal entérine l'engagement de Madame Sonia Savard au poste de brigadière remplaçante, le tout selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

211-2020

CORRESPONDANCE :

Régie des matières résiduelles; OBJET: Service de conteneurs de chasse pour la période du 1er septembre au 31 octobre 2020.

212-2020

RAPPORT DES ÉLUS :

Chaque membre du conseil municipal informe l'assemblée des activités auxquelles il a pris part depuis l'assemblée précédente.

213-2020

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

214-2020

VARIA :

Aucun

215-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 20.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Mario Fortin, maire

Lyne Groleau
Directrice générale et greffière